

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions <b>Office du personnel de l'Etat</b></p> <p>Service d'évaluation des fonctions</p>	<b>DEFINITION DE FONCTION-TYPE</b>		
	Date d'établissement <b>1.7.1975</b>	Date de révision	Date de mise en application <b>1.7.1975</b>
1. Dénomination de la fonction <b>Assistant/assistante technique 1</b>		Code fonction <b>1.01.001</b>	
2. But de la fonction <p>Installer entretenir et réparer des appareils destinés en principe à l'enseignement (<u>secondaire inférieur</u>). Le cas échéant, élever et entretenir des animaux, veiller à l'entretien de milieux biologiques. Entretien et utiliser les appareils audiovisuels à des fins didactiques. Assister les enseignants et les élèves.</p>			
3. Description de la fonction <p>La fonction implique notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'entretien et la réparation de divers appareils et installations destinés, en principe, aux démonstrations des enseignants et des élèves (par ex. appareils audiovisuels);</li> <li>- la préparation d'appareils et de montages divers pour l'enseignement;</li> <li>- le cas échéant, l'élevage et l'entretien des animaux de laboratoire et/ou l'entretien de milieux biologiques;</li> <li>- l'entretien du mobilier;</li> <li>- l'exécution de travaux d'impression (ronéo, duplicateur, offset);</li> <li>- le contrôle, éventuellement la tenue de stocks et l'inventaire des équipements et des installations;</li> <li>- la tenue à jour de la documentation technique et autres documents;</li> <li>- la participation, en tant qu'ouvrier qualifié, à tous travaux assurant un bon fonctionnement des installations scolaires;</li> <li>- l'assistance technique aux enseignants;</li> <li>- l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques.</li> </ul>			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	C	F	B	E	Cl. max. 10
Points	22	7	31	8	25	Total 93